



VIGILANCE METEO ORANGE

CANICULE

Destinataires :

Services : ALIENOR – AOM - ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CODIS - Conseil Départemental – Croix rouge - COZ – DDETS – DDPAF – DDPP - DIPN – DDTM - DRAAF- DREAL 64 - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Protection civile 64 - Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SPIP - SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

Communes : tout le département

Presse : AFP – France 3 – ICI béarn Bigorre – ICI Pays Basque– Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : jeudi 25 juin 2026

Heure : 17h10

N° : 1

Description de l'évènement :

Début événement : **le jeudi 25 juin 2026 à 22h00**

Fin événement prévue : **le vendredi 26 juin 2026 à 00H00 au moins**

Faits nouveaux :

Les départements de la Charente-Maritime (17), de la Gironde (33), des Landes (40) et des Pyrénées-Atlantiques (64) sortent de la vigilance rouge canicule ce jeudi à 22h00 mais demeurent en vigilance orange.

Passage en vigilance orange orages ce jeudi à partir de 18h concernant les départements des Pyrénées-Atlantiques (64), des Landes (40), de la Gironde (33), du Lot-et-Garonne (47) et de la Dordogne (24).

Situation générale :

Les fortes chaleurs se poursuivent sur la région, les températures restent exceptionnellement élevées, de jour comme de nuit. Cet épisode caniculaire amorce lentement un léger déclin. Une dégradation orageuse localement marquée jeudi en fin de journée va amener de l'air relativement moins chaud par l'ouest

Evolution prévue :

Jeudi après-midi, les températures maximales attendues sont comprises entre 38 et 40°C dans l'intérieur des terres, tandis qu'elles sont de l'ordre de 33 à 36 °C sur le littoral. En moyenne montagne, elles se situent entre 29 et 31°C.

Une bascule de vent en soirée de jeudi permet une baisse plus marquée des températures la nuit suivante, avec des minimales comprises entre 18 et 20°C, ce qui justifie la redescente de la vigilance rouge canicule vers une vigilance orange canicule à 22h jeudi.

Vendredi après-midi, les températures maximales attendues sont comprises entre 33 et 36°C dans l'intérieur des terres, tandis qu'elles sont de l'ordre de 30 à 31°C sur le littoral. En moyenne montagne, elles se situent entre 26 et 29°C.

Dans la nuit de vendredi à samedi, les températures minimales attendues sont comprises entre 20 et 22°C.

Conséquences possibles : Chacun d'entre nous est menacé. Mais le danger est toutefois plus grand pour les personnes âgées, les enfants en bas âge, les personnes en situation de handicap, les personnes qui prennent certains médicaments, et les personnes isolées sans abri ou celles vivant en habitat surexposé à la chaleur. Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur. Les symptômes d'un coup de chaleur peuvent être :

déshydratation, maux de tête, fatigue et soif intense, vertiges, crampes, nausées, somnolence, des convulsions, perte de connaissance voire décès.

Conseils de comportement : Buvez de l'eau plusieurs fois par jour. Continuez à manger normalement. Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à en prenant des douches ou des bains tièdes. Ne sortez pas aux heures les plus chaudes. Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers. Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas ...) deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière. Limitez vos activités physiques et sportives. Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit. Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais. Veillez aussi sur les enfants. En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin. Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie. Pour en savoir plus, consultez le site : www.sante.gouv.fr

Actions à mettre en œuvre : Les différents services ou organismes doivent mettre en œuvre, chacun dans leur domaine, les mesures adaptées à l'alerte canicule du plan départemental vagues de chaleur téléchargeable sur le site internet : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr – politiques publiques – sécurité – protection civile - recommandations et consignes de sécurité – le dispositif vagues de chaleur.

Le Préfet demande aux différents services ou organismes de mettre en œuvre les mesures suivantes : .
Pour les manifestations festives et sportives : étudier la possibilité d'adapter les horaires de l'évènement aux heures les moins chaudes voire anticiper des scénarii d'annulation ou de report. Mettre à disposition du public et renforcer l'accès à l'eau potable et tout autre moyens de rafraîchissement (zones d'ombre, brumisateur, encourager régulièrement l'hydratation via des annonces sonores, autoriser le public à entrer avec des contenants d'eau, etc.). Si besoin, le Maire pourra imposer à l'organisateur d'augmenter le format du Dispositif Prévisionnel de Secours. Informer en amont les participants des risques liés à la chaleur et des comportements à adopter. Diffuser à intervalle régulier les messages de prévention.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

www.meteo.fr ou sur le répondeur Météo-France au **05 67 22 95 00**

En cas d'urgence, appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : **05.59.98.25.25**

P/Le Préfet,
Le Permanent SIDPC